



COTISATION ECOLE 2024 – 60€

ADHESION

RENOUELEMENT

L'adhésion du responsable est obligatoire. Chaque membre appartenant à une école se doit d'être affilié à la FITF.

Nom de l'école :

Numéro d'adhérent (si déjà adhérent) : Nombre total de membres : **(REPLIR IMPERATIVEMENT LA LISTE DETAILLEE AU VERSO)**

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE (POUR LA REVUE ET LE SITE FITF)

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Adresse e-mail :

Nom et prénom du responsable :

Téléphone du responsable :

Lieu de répétitions :

Jours et heures de répétitions :

Informatique et Libertés : en vertu du règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur depuis le 25/05/2018, nous vous précisons que les informations que nous avons recueillies et recueillons auprès de vous ne seront utilisées que pour les seuls besoins de gestion de l'association. Vous êtes en droit d'obtenir communication de ces informations et, le cas échéant, à nous en demander toute rectification.

Photos : toutes photos prises lors d'un évènement FITF sont et restent la propriété de la fédération. Celles-ci pourront être utilisées dans la revue annuelle ou consultables sur le site FITF par les adhérents.

